

Grille d'analyse du processus de développement d'un programme d'études conçu avec une pédagogie par objectifs comme cadre organisateur du curriculum (COC).

Philippe Jonnaert, Ph.D.
Professeur titulaire
Directeur de l'Observatoire des réformes en éducation
Université du Québec à Montréal

1. Série de questions 1 : questions posées à propos de la période qui a précédé la rédaction.

1.1. Questions relatives au programme actuel à remplacer

1.1.1. Pourquoi rédiger un nouveau programme?

1.1.2. Le programme actuel à remplacer pose-t-il entièrement ou partiellement des problèmes?

1.1.3. Les difficultés ou lacunes (ou redondances ou surcharges ou incohérences, ...) dans le programme actuel à remplacer sont-elles clairement localisées ou formulées?

1.2. Questions relatives aux utilisateurs et aux concepteurs

1.2.1. Les utilisateurs

1.2.1.1. Quel est l'avis des utilisateurs actuels quant à la pertinence du programme actuel à remplacer? Des enquêtes ont-elles été lancées à ce propos? Les utilisateurs proposent-ils des aménagements au programme actuel à remplacer? Comment une réforme pourra-t-elle en tenir compte? Quelle utilisation font-ils en général d'un programme d'études?

1.2.2. Les concepteurs

1.2.2.1. Quelles sont les personnes-ressources qui peuvent être consultées ou qui peuvent collaborer à la rédaction du nouveau programme? (enseignants, conseillers pédagogiques, cadres scolaires, experts, etc.)

1.2.2.2. Quelle compétence attend-on d'un concepteur de programme dans un domaine de formation?

1.3. Questions relatives aux perspectives du nouveau programme

1.3.1.1. Quelles sont les sources de ce nouveau programme? (soit des recherches, soit des pratiques d'enseignants, soit un programme existant, soit un courant de réformes, etc.). Ces sources sont-elles suffisantes? Quels sont les avantages et les limites de ces sources? Existe-t-il des alternatives à ces sources?

1.3.1.2. De quels délais disposent les rédacteurs du programme pour élaborer complètement celui-ci? (une année, plus, moins, ...).

2. Série de questions 2 : questions posées à propos de la rédaction.

2.1. Finalités de la formation

- 2.1.1. Les rédacteurs du nouveau programme ont-ils connaissance des finalités de la formation pour laquelle ils sont amenés à rédiger ce nouveau programme? Y ont-ils accès?
- 2.1.2. Les finalités définissent-elles les attentes par rapport aux différents domaines de formation?
- 2.1.3. Les rédacteurs sont-ils en accord avec le contenu des finalités (interprétation, représentation, connotations terminologiques)?
- 2.1.4. Marquent-ils leur adhésion aux finalités du système éducatif dans lequel devra s'insérer le nouveau programme?
- 2.1.5. Ont-ils rédigé un document succinct présentant les grandes orientations des finalités du système éducatif dans lequel devra s'insérer le nouveau programme?

2.2. Buts généraux du domaine de formation

- 2.2.1. Les grandes orientations à prendre pour l'enseignement du domaine de formation (qui fait l'objet du nouveau programme) sont-elles définies?
- 2.2.2. Les buts des programmes et des modules sont-ils cohérents avec les finalités?
- 2.2.3. L'enseignant, spécialiste du domaine de ce domaine de formation, vit-il l'existence de courants contradictoires au sein de son propre domaine? (par exemple, différentes approches pour l'enseignement d'une langue seconde). Ces différents courants sont-ils explicités?
- 2.2.4. Les buts du domaine de formation s'inscrivent-ils plutôt dans un courant que dans un autre (par exemple, durant les années soixante-dix, les buts de la formation en mathématiques ont privilégié les mathématiques modernes). Les choix d'une orientation plutôt que d'une autre est-il motivé ou explicité dans la rédaction des buts?
- 2.2.5. Les buts répondent-ils vraiment au pourquoi de l'enseignement et de l'apprentissage du domaine de formation?
- 2.2.6. Les rédacteurs du programme sont-ils conscients de la réalité de la demande sociale par rapport à leur domaine de formation? Cette demande est-elle explicite? Une analyse des « besoins » est-elle nécessaire quant à la désirabilité sociale de cette demande de formation?
- 2.2.7. Les rédacteurs rédigent-ils un document succinct présentant les buts de leur domaine de formation.
- 2.2.8. En fonction du but du module ou du programme, l'un ou l'autre angle d'approche du programme est-il défini?
 - soit une approche strictement disciplinaire;
 - soit une approche par projets;
 - soit une approche interdisciplinaire;
 - soit une approche par les situations;
 - ...
- 2.2.9. Détermine-t-on un profil de l'apprenant par rapport au domaine de formation? Si oui, est-il clarifié en termes :

- de structures d'accueil (avant l'enseignement/apprentissage : pré - requis et pré - acquis - cognitifs)?
- de processus d'apprentissage?
- de résultats attendus (après l'enseignement/apprentissage)?
- de familles de situations traitées avec succès?
- de compétences développées?
- etc.

2.3. Approche des contenus

2.3.1. Organisation du contenu : les options de rédaction du programme sont-elles décidées? Le présente-t-on :

- par année/degré/cycle
- par domaine de formation
- par approche interdisciplinaire
- par objectifs opérationnels et intermédiaires
- par pistes et suggestions méthodologiques
- par résultats attendus pour le formé au terme de l'enseignement
- par familles de situations à traiter
- par compétences
- etc.

2.3.2. Description du contenu

- 2.3.2.1. Le contenu du domaine de formation est-il clairement délimité?
- 2.3.2.2. Le contenu du domaine de formation à envisager sur l'ensemble du cursus scolaire est-il balisé?
- 2.3.2.3. Le programme est-il pertinent par rapport à ce balisage? (aspects à ajouter, modifier ou supprimer)
- 2.3.2.4. L'ensemble du contenu du programme de formation est-il cohérent par rapport : aux finalités et aux buts?
- 2.3.2.5. Une analyse de contenus a-t-elle été réalisée? (analyse mathématique, trames conceptuelles, réseaux conceptuels, analyses en arbre, ...)
- 2.3.2.6. Les attitudes (indispensables, nécessaires ou souhaitables) à l'exercice des activités sont-elles précisées?
- 2.3.2.7. Des opérateurs (indispensables, utiles ou intéressants) pour l'exercice des activités dans les situations prévues sont-ils mentionnés?
- 2.3.2.8. Les opérations cognitives (se référer aux taxonomies classiques, D'Hainaut, Bloom de Landsheere et autres) que l'élève devra pouvoir exercer sur les matières à l'aide des opérateurs sont-elles décrites?
- 2.3.2.9. Les démarches intellectuelles (par exemple la résolution de problème), (indispensables, nécessaires ou souhaitables) à l'exercice des activités sont-elles précisées?
- 2.3.2.10. Le contenu se limite-t-il à des concepts à organiser ou propose-t-il des exemples représentatifs?
- 2.3.2.11. Les méthodes pédagogiques recommandées sont-elles précisées?
- 2.3.2.12. Le contenu tient-il compte de l'état actuel des recherches tant dans les domaines de formation concernés par le programme que dans les domaines didactiques et psycho - pédagogiques?

3. Série de questions 3 : questions posées à propos des utilisateurs du programme

3.1. Utilisateurs (enseignants, conseillers pédagogiques, cadres scolaires)

- 3.1.1. S'assure-t-on de la bonne compréhension du contenu du programme par les utilisateurs?
- 3.1.2. Favorise-t-on un dialogue entre concepteurs et utilisateurs?
- 3.1.3. S'interroge-t-on sur le temps nécessaire à l'enseignement/apprentissage pour permettre par l'apprenant le développement des compétences visées?
- 3.1.4. Les concepteurs prennent-ils en compte les résultats des recherches actuelles sur la pensée enseignante, et ce, en vue de déboucher sur des approches didactiques et pédagogiques moins rigides et moins linéaires?
- 3.1.5. Les concepteurs distinguent-ils des approches didactiques et pédagogiques convenant davantage aux enseignants débutants ou des méthodes convenant davantage aux enseignants chevronnés?
- 3.1.6. Les concepteurs favorisent-ils des ponts entre les anciennes et les nouvelles approches didactiques et pédagogiques (par exemple, une période d'appropriation de l'approche par compétences en situation)?
- 3.1.7. Les ressources et les contraintes (techniques, matérielles, spatio-temporelles, humaines, etc.) que rencontrent les enseignants sur le terrain ont-elles été prises en compte?
- 3.1.8. Les programmes informent-ils les utilisateurs sur les résultats de recherches récentes en éducation, afin de permettre à ceux-ci de s'en inspirer s'ils le jugent utile?

3.2. Bénéficiaires (étudiants adultes)

- 3.2.1. Le public ciblé par le programme est-il appréhendé avec précision (caractéristiques cognitives, psychologiques, affectives, socio-économiques, etc.)?
- 3.2.2. Quelques exemples d'erreurs typiques et de représentations des étudiants dans le domaine de formation envisagé, sont-elles décrites et analysées?
- 3.2.3. Différents modes d'accès aux contenus proposés dans le programme sont-ils envisagés en fonction des différents niveaux de maîtrise des pré-requis?
- 3.2.4. Les rédacteurs ont-ils pris en considération la mobilité des étudiants dans l'organisation même de la formation?
- 3.2.5. Évaluation par les utilisateurs
- 3.2.6. Des pistes méthodologiques différenciées et adaptées (souples et non prescriptives) sont-elles proposées afin de faciliter l'évaluation des compétences acquises par les étudiants au terme (ou en cours) de l'application du programme?
- 3.2.7. Précise-t-on qui évalue, quand, selon quelles modalités, sur quel objet d'évaluation et pour prendre quelles décisions?

3.3. Outils

- 3.3.1. Les concepteurs prévoient-ils des références bibliographiques ou autres qui pourraient être utiles à l'enseignant utilisateur du programme? (ouvrages de synthèse, outils, manuels, sites Internet, articles, revues, etc., concernant le domaine de formation envisagé)

4. Série de questions 4 : questions posées au terme de la rédaction.

4.1. *Expérimentation/évaluation du programme*

- 4.1.1. Le programme est-il évalué? Sous quelle forme? Par qui? Avec quels instruments? S'agit-il d'une évaluation interne ou externe?
- 4.1.2. Avant de généraliser le nouveau programme de la formation commune, les concepteurs prévoient-ils une phase d'expérimentation?
- 4.1.3. S'interroge-t-on sur les causes (internes ou externes) de résistance ou d'opposition ou de frein à l'application du nouveau programme?
- 4.1.4. Sur quels critères les juges se basent-ils pour évaluer la pertinence du programme?
- 4.1.5. Sur quels critères les juges se basent-ils pour évaluer la cohérence du programme?
- 4.1.6. Le programme est-il évalué par rapport aux finalités de la formation?
- 4.1.7. Dès l'application du programme ou avant son application, s'interroge-t-on sur les limites de celui-ci et des mesures sont-elles envisagées pour répondre à ces limites?
- 4.1.8. La manière d'utiliser le programme est-elle évaluée?
- 4.1.9. Un processus est-il envisagé pour ajuster le programme à la réalité de son utilisation?
- 4.1.10. Évalue-t-on la fréquence d'utilisation du programme par les utilisateurs potentiels?
- 4.1.11. Évalue-t-on l'adéquation des contenus des activités d'enseignement/apprentissage dans le milieu au programme?
- 4.1.12. L'écart entre le contenu du programme et les profils de sortie observés chez les étudiants ayant suivi la formation est-il pris en considération et analysé en vue d'un ajustement éventuel du programme?

4.2. *Accessibilité, maniabilité et lisibilité du programme*

- 4.2.1. Favorise-t-on l'accessibilité du nouveau programme (facilité d'accès, site web, distribution suffisante, utilité immédiate pour les utilisateurs)?
- 4.2.2. Les rédacteurs sont-ils vigilants à la présentation matérielle du texte (typographie, mise en page, schémas et illustration, etc.)?
- 4.2.3. L'expression formelle du document vise-t-elle à rendre la lecture aisée aux utilisateurs (syntaxe, vocabulaire, ordonnance des phrases, terminologie, choix des exemples, etc.)?